

## Facture

Numéro de facture : 202505320196  
Date de la facture : 10-04-2025  
Montant total : €115,00  
Montant dû : €115,00

Nom : SOUDANT Martine  
Adresse : 31e Rue du Scadeau, 5190, Jemeppe-sur-Sambre, Namur

TVA :

Article	Description	Coût unitaire	Quantité	Total
Annulation d'intervention en dernière minute, frais de déplacement	( Monsieur demande apres certain maxim et oourtant dans l'etreprise centrale depanneo ya pas de maxim et meme dans l'enregistrement de la discution avec Mme ya pas eu la demande de maxim comme le marie declare ...)	€85,00	1	€85,00
frais DERNIER RAPPEL	frais d'envoi recomande avec acise de reception	€30,00	1	€30,00

<b>Conditions de facturation:</b>	<b>Net</b>	<b>€108,49</b>
<b>Délai pour le paiement : 48H après l'intervention.</b>	<b>TVA BE 6%</b>	<b>€6,51</b>
<b>Facture à payer par virement sur le compte :</b>	<b>Payé à ce jour</b>	<b>€0,00</b>
<b>Entreprise : ACCESS REPARATION S.A.R.L</b>	<b>Total</b>	<b>€115,00</b>
<b>RIB : LU78 1111 7627 0995 0000</b>		
<b>BIC : CCPLULLL</b>		

**Taux de TVA :** En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que :

1. les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux ;
2. après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal, comme logement privé ;
3. ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final.

Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de TVA de 21 % sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus.